

Val d'Izé

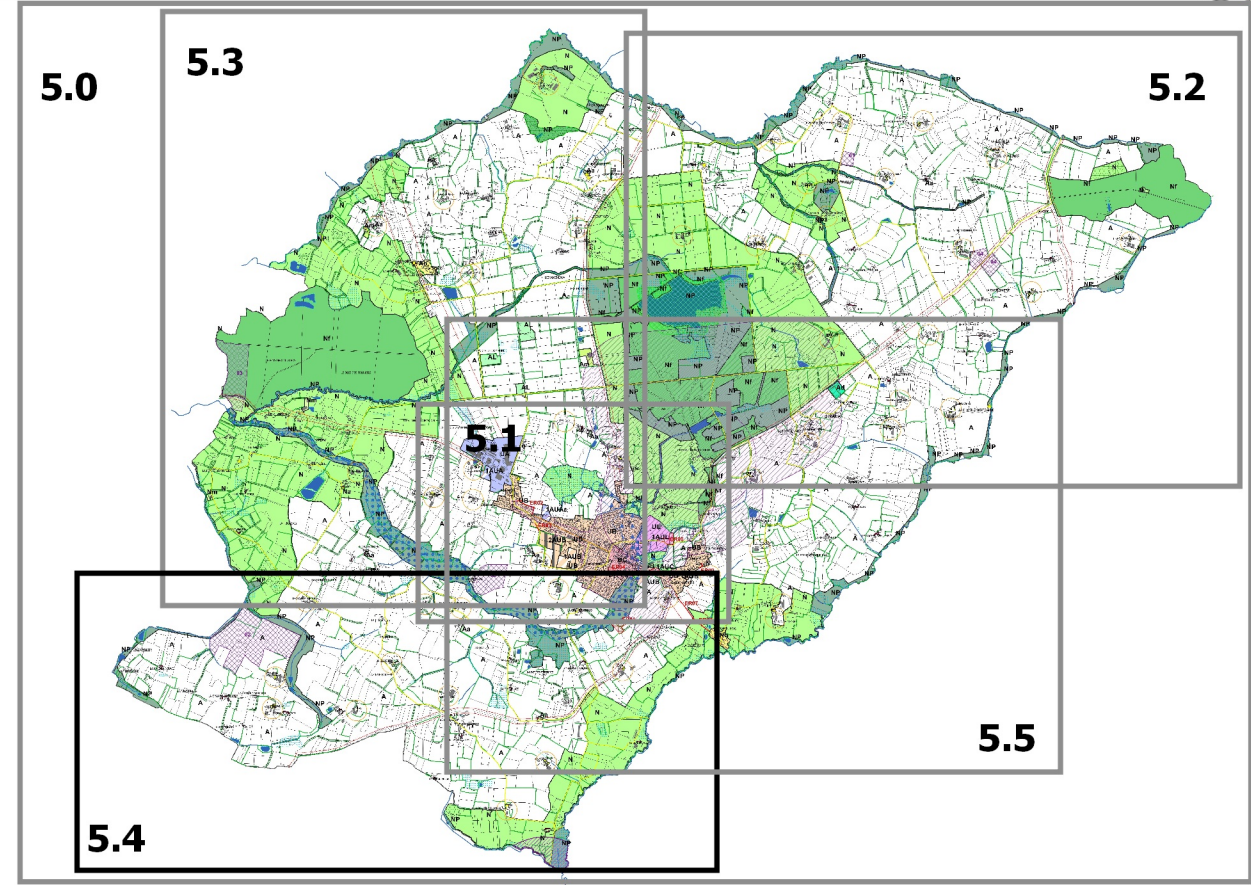
Echelle : 1/5000

Plan de Zonage : Sud

5.4

Plan Local d'Urbanisme

DRIOLLET Urbanisme	
Révisions / Modifications	Arrêté le : 07/03/2019
	Approuvé le : 27/10/2020



Légende

Patrimoine bâti

- ★ Bâti à protéger au titre du L151-19 du CU
- 02 Zones de Présomption de Prescription Archéologique et son numéro
- Perimetre de protection de 500m
- Perimetre delimite des abords_AC1
- Bâtis identifiés au Titre du L151-11 du CU, liés et nécessaires à l'activité agricole et sa diversification
- Bâtis identifiés au Titre du L151-11 du CU, à destination des tiers à l'agriculture

Déplacements

- PDIPR du CG35
- Tracé indicatif des chemins piétons/cycles à créer ou conforter

Emplacements réservés

- 02 Emplacements Réservés et leur numéro

Patrimoine et éléments naturels

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- ZNIEFF
- Zones humides
- Haies à protéger au titre du L151-19 du CU
- Haies EBC
- EBC
- Zones inondables
- Inondation de juin 2008
- Servitude AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits

Recul/implantation des constructions

- Marge de recul des constructions de part et d'autre des Routes Départementales
- Périmètre indicatif d'éloignement de 100m des exploitations agricoles

Zones et leurs identifiants

Zones agricoles	Zones Naturelles	Zones Urbaines	
A	N	UC	1AUAc
Aa	NP	UB	UL
Ad	NF	1AUC	1AUL
Am	Na	1AUB	UA
AL	Nm	2AUB	1AUA
Ah	Nh	1AUAc	